

Montant du dividende et option pour son paiement en actions

Vélizy-Villacoublay, le 25 mars 2015 – Dassault Systèmes (Euronext Paris : #13065, DSY.PA) annonce que son Conseil d'administration réuni le 20 mars 2015 a décidé de proposer aux actionnaires lors de l'Assemblée générale du 28 mai 2015 un dividende de 43 centimes d'euros (0,43 €) par action au titre de l'exercice 2014.

Comme en 2014, il sera proposé aux actionnaires la faculté d'opter pour le paiement du dividende en actions.

La date de détachement du dividende proposé serait fixée au 3 juin 2015. Le dividende serait mis en paiement le 25 juin 2015.

La Société rappelle qu'une division par deux du nominal de l'action est intervenue le 17 juillet 2014.

A propos de Dassault Systèmes

Dassault Systèmes, « The 3DEXPERIENCE Company », offre aux entreprises et aux particuliers les univers virtuels nécessaires à la conception d'innovations durables. Ses solutions leaders sur le marché transforment pour ses clients, la conception, la fabrication et la maintenance de leurs produits. Les solutions collaboratives de Dassault Systèmes permettent de promouvoir l'innovation sociale et offrent de nouvelles possibilités d'améliorer le monde réel grâce aux univers virtuels. Avec des ventes dans plus de 140 pays, le Groupe apporte de la valeur à plus de 190 000 entreprises de toutes tailles dans toutes les industries. Pour plus d'informations : www.3ds.com.

3DEXPERIENCE, CATIA, SOLIDWORKS, ENOVIA, DELMIA, SIMULIA, GEOVIA, EXALEAD, 3D VIA, BIOVIA, NETVIBES, 3DSWYM et 3DEXCITE sont des marques de commerce ou des marques déposées de Dassault Systèmes ou de ses filiales aux États Unis et/ou dans d'autres pays.

CONTACTS :

Dassault Systèmes :
François-José Bordonado/Béatrix Martinez
+33 1 6162 6924